

République Française
Département : MEUSE
Arrondissement : Commercy
LEVONCOURT - COMMUNE

Délibération N° DE_001_2025

OBJET :
RPQS EAU 2024

Le cinq août deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, l'assemblée convoquée le 29 juillet 2025, s'est réunie en session ordinaire en SALLE DE LA MAIRIE, sous la présidence de MARIE-PIERRE VERDUN.

Nombre de conseillers en exercice : 6

Présents (6) : SYLVIE DAILLY, STEPHANE JACQUEMET, JEREMY JACQUEMIN, ALINE THIRION, MARIE-PIERRE VERDUN, ANNICK WILLIE

Procurations (0) :

Absents et Excusés (0):

Secrétaire de séance : SYLVIE DAILLY

Objet : RPQS EAU 2024

Madame le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. En application de l'article D.2224-7 du CGCT, le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L. 213-2 du code de l'environnement (le SISPEA). Ce SISPEA correspond à l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Le RPQS doit contenir, a minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

SLOW

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

- **ADOPTE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2024
- **DECIDE** de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- **DECIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.services.eaufrance.fr
- **DECIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA

Résultats du vote :

Pour : 6

Contre : 0

Délibération adoptée

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an susdits
à LEVONCOURT

MARIE-PIERRE VERDUN
Président de séance

SYLVIE DAILLY
Secrétaire de séance

